Formation Simulateur Rehab Evolution

Formation initiale

DESCRIPTIF

❶ PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent acquérir la pratique de la prise en charge sur le Simulateur de conduite Rehab Evolution. C'est une formation obligatoire pour pouvoir utiliser le dispositif.

Elle s'adresse aux Professeurs, Médecins, Kinésithérapeutes, Enseignants APA et tout personnel de santé.
Les stagiaires devront remplir un questionnaire de pré-formation pour que le formateur puisse adapter au mieux la formation à leurs attentes.

Formation collective de 6 participants maximum, qui se déroule sur une journée en présentiel uniquement.

❷ OBJECTIFS

Etre capable d'utiliser les principales fonctionnalités du simulateur
Etre capable de récupérer des données permettant d'évaluer objectivement les fonctions cognitives d'un conducteur de véhicule
Etre capable d'entraîner un patient à améliorer sa performance.

❸ MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentations théoriques réalisées par des instructeurs validés par le constructeur

- Techniques audiovisuelles (présentations power point, vidéos)
- Outils d'évaluation (QCM pré- formation et post-formation pour un faire un bilan des connaissances acquises)
- Documents (livret de formation, livret de prise de note)
- Remise de l'ensemble des présentations et revues bibliographiques sous format numérique

Formation pratique avec installation :

- Avec l'instructeur et les thérapeutes
- Avec l'instructeur et les patients
- Avec les thérapeutes et les patients

Discussions, débats et synthèse

❺ MODALITES PRATIQUES

Cette formation se déroule au sein de votre établissement avec l'accès au simulateur de conduite Rehab Evolution sur l'ensemble de la durée de la formation afin de pouvoir mettre en pratique les informations théoriques.

Date à déterminer avec le formateur

Votre établissement

ACALOU INVEST est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.
Pour plus de renseignements, contactez Lorène Linossier, référente Handicap Formation par mail : formation-administratif@acalou-invest.fr ou au 04 78 34 32 48.
(Cf protocole d'accueil des personnes en situation de handicap)

❻ TARIFS

Frais pédagogiques (1 jour de formation) : 3 000€ HT
Non assujetti à la TVA (article 261 du code général des impôts)

Conditions d'annulation :
Toute annulation de participation réalisée moins de 15 jours avant la date de début de formation sera facturée à hauteur de 50% du tarif TTC.

PROGRAMME

PARTIE 1

Présentation du simulateur :
- Le poste de conduite
- Les équipements spécifiques
- Les écrans
- La webcam
- Le Tobii (suivi du regard et des pupilles)
- Calibration du Tobii
- Lancement du logiciel
- Conseils et précautions à prendre avant l'arrivée du patient

Présentation du logiciel :
- La prise en main (en milieu sécurisé)
- Sélection et utilisation d'un accessoire spécifique lorsque c'est nécessaire
- Adaptation du déroulé par rapport aux aptitudes du patient
- Le menu du logiciel
- La sélection des exercices
- L'utilisation du replay
- L'analyse des courbes de freinage
- L'analyse du temps de réaction
- Le suivi du regard et des pupilles
- Le bilan du suivi des pupilles
- La webcam
- Les distracteurs (écran tableau de bord)

Les tests d'évaluation :
- Création d'une fiche patient
- Test ESSC Niveau 1
- Tests cognitifs
- Test Develter

Fin d'une séance :
- Quitter le logiciel
- Accéder aux fichiers pdf

PARTIE 2

Les participants deviennent acteurs et sont coachés par le formateur :

- Découverte de la conduite sur simulateur et réalisation des exercices (en tant que conducteur)
- Utilisation du simulateur et animation d'une séance avec un patient (en tant qu'animateur)

Validation des acquis des participants
Conseils pratiques d'utilisation
Réponse aux questions
Questionnaire de satisfaction

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Academy est en capacité à prendre en compte les différentes situations de handicap lors de ses formations et d'adapter le contenu et la forme pour être accessibles au plus grand nombre.
Nos différents espaces de formation (Hopital Rothschild, CKS, Centre de Clairefontaine…) recoivent régulièrement des personnes avec différents types de handicaps (locomoteurs, visuels, auditifs…) et sont adaptés pour l'accompagnement des besoins particuliers.

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.
La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours
-

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en oeuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

PROCÉDURE D'ACCUEIL

Prise de contact par le stagiaire ou par son responsable, par mail, sur notre site internet ou par téléphone

Responsable : Lorène Linossier - Référente Handicap formation

↓

Entretien individuel (téléphone ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire

Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Responsable : Lorène Linossier- Référente Handicap formation

↓

Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

Responsable : Equipe pédagogique

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Quelle que soit la situation d'handicap du stagiaire, des modalites d'accompagnement communes sont mises en place :

Accessibilité et aménagement du centre de formation
- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée aménagée
- Sanitaires adaptés
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le site de formation ou joignable par téléphone

Aménagement de la formation
- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

Aménagements pédagogiques
- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Type de handicap	Problématiques	Compensations possibles
Handicap moteur	Déplacements Accéder aux lieux de formation Accès à l'intérieur des locaux de formation Porter des charges Conserver une posture	Transports spécialisés Faciliter l'accès des lieux Auxiliaire de vie
Handicap visuel	Déplacements Lecture et écriture Utilisation de l'outil informatique	Auxiliaire de vie Transports spécialisés Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille
Handicap auditif	Compréhension des messages et des communications Communication écrite	Intervention d'aides humaines : interprètes, preneurs de notes Supports écrits, schémas, dessins Vidéoprojecteur Modifications des consignes orales en consignes écrites
Handicap mental	Déplacements Utilisation de l'outil informatique Prise de note et communication	Transports spécialisés Signalisation adaptée avec code couleur Auxiliaire professionnel Utilisation d'un logiciel adapté
Maladies invalidantes	Fatigue, surcharge physique impact physique et/ou mental	Adaptation de la formation : allègement des horaires, phases de repos Intervenants externes : auxiliaires de vie, auxiliaire professionnel Adaptations matérielles

LISTE DES PARTENAIRES

Maison départementale pour les personnes handicapées du Rhône
146 rue Pierre Corneille
69003 Lyon
Tél : 0 800 86 98 69
Courriel : handicap@rhone.fr

Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) Rhônes Alpes
Parc d'affaires de Saint-Hubert
33 rue Saint Théobald
38080 l'Isle d'Abeau
Tél : 0 800 11 10 09
Courriel : rhone-alpes@agefiph.asso.fr

Cap emploi Lyon - HANDI LYON RHONE
62 - 64 Cours Albert Thomas
69008 LYON
Tél : 04 37 53 01 31
Courriel : contact@capemploi69.org
M. Thierry LAMANDIN - Coordinateur
Mme Elisabeth LOPEZ - Coordinatrice Du Service Accueil Projet Formation

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)
Contact : Guillaume BONNEVILLE - guillaume.bonneville@caissedesdepots.fr

Pôle emploi direction régionale
13 rue Crepet
69007 Lyon

FIDEV
12 rue Saint Simon
69009 Lyon
Tél : 04 72 73 22 10
Courriel : fidev@fidev.asso.fr

URAPEDA Auvergne Rhône Alpes Limousin
2 place André Latarjet
69008 LYON
Tél : 04 78 68 70 33
Courriel : accueil@urapeda-rhonealpes.org